

REUNION DE QUARTIER DU 6 JANVIER 2016 AU FORT BLOQUE

Résumé des principaux points abordés :

- Route départementale 163 : les travaux du 2ème tronçon vont démarrer au mois d'Avril 2016.
- Rénovation progressive du réseau d'eau : Les travaux vont se poursuivre pour remplacer les canalisations en fonte.
- Pistes cyclables : Un schéma directeur de l'ensemble des pistes existantes et des prévisions a été présentée. Dans un premier temps la liaison entre Lann Er Roch et la Voie Verte va être réalisée. Le but, à terme, étant de relier le centre de Ploemeur au FORT BLOQUE.
- Fermeture des Ecoles « René Guy CADOU » et « Paul GAUGUIN »

Le Maire rappelle que cette décision dépend de l'Académie et non de la commune. Des études sont en cours pour proposer des solutions de regroupement les moins pénalisantes possibles pour les parents et élèves. La rentrée 2016 se fera avec la nouvelle organisation.

- Liaison aérienne Lorient - Lyon : la compagnie actuelle n'a pas renouvelé son contrat fin décembre 2015. Plusieurs autres compagnies se proposent de reprendre la Ligne (en attente de décision de la Chambre de Commerce)
- INTERNET : la mise en place de la fibre optique a démarré sur PLOEMEUR, toute l'agglomération de LORIENT devrait être câblée en fibre fin 2019

- Vitesse excessive et passages piétons : il est rappelé que le code de la route stipule qu'en **zone 30** les piétons sont prioritaires avec ou sans passage piétons.

Des contrôles de vitesse, à titre pédagogique, sont effectués par la police municipale sans verbalisation, sauf pour très grandes vitesses.

- Installation d'un Distributeur de Billets au FORT BLOQUE

Toutes les démarches faites par la Mairie et celles faites par l'AEP auprès des banques, n'ont donné aucun résultat.

- Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques.

Une borne sera installée sur le parking du bar les TAMARIS

- Un marché au FORT BLOQUE

Un marché pourra se tenir tous les vendredi sur la place des Goémoniers. Seuls des commerçant ambulants pourront s'y installer, l'emplacement ne disposant pas d'alimentation électrique ni de système d'évacuation des déchets.

- Signalétique : un plan général est en cours d'application pour standardiser les différents panneaux.
- Jardins partagés : Un accord de principe a été donné pour la mise en place. Les personnes intéressées doivent prendre contact avec les Services Techniques.

Un plan des chemins de randonnée est en cours d'élaboration.
(Pour information, un chemin de randonnée ne doit pas

comporter plus de 30% de partie bitumée et pas de tronçon bitumé de plus de 300m pour un classement officiel)

Un projet de circuit reliant toutes les Chapelles devrait se réaliser très prochainement.

- Balise éclairée pendant la période des fêtes : Cette année la demande a été faite au Service des Phares et Balises, mais sans réponse. Pour le futur, d'autres possibilités sont en cours d'étude .
- Commun de village : le problème posé par le commun de village atenant au magasin Proxi n'est toujours pas résolu. La Mairie ne peut pas intervenir tant que cette parcelle ne lui appartient pas. Mr Loic Tonnerre donne une piste possible pour sortir de cette situation « UBUESQUE » : Faire une demande d'expropriation, et si aucun « ayant droit » ne se manifeste avec des justificatifs écrits, de faire rentrer cette parcelle dans le domaine communal.

L'AEP adressera un courrier dans ce sens à la MAIRIE.

- Embellissement du FORT BLOQUE

Le Maire a dit que plusieurs choses étaient en cours mais qu'il était un peu prématuré d'en parler.